HAL
open science

Le peuplement de l'Armorique

Magali Coumert

To cite this version:

Magali Coumert. Le peuplement de l'Armorique : Cornouaille et Domnonée de part et d'autre de la Manche aux premiers siècles du Moyen Age. Histoires des Bretagnes: les mythes de fondations, Jun 2008, Brest, France. p. 15-42. hal-00521502

HAL Id: hal-00521502

https://hal.science/hal-00521502

Submitted on 28 Sep 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le peuplement de l'Armorique : Cornouaille et Domnonée de part et d'autre de la Manche aux premiers siècles du Moyen Age

Magali Coumert, dans *Histoires des Bretagnes – 1. Les mythes fondateurs*, M. Coumert et H. Tétrel éd., Brest, CRBC, 2010, p. 15-42.

La naissance de la Bretagne continentale est une énigme. Jusqu'au Ve siècle, ce nom était utilisé pour désigner deux provinces romaines, représentant les deux tiers de la plus grande île occidentale de l'Europe, que nous appelons la Grande Bretagne. Au VIe siècle, ce terme était désormais employé par plusieurs auteurs continentaux[1] pour désigner aussi l'Armorique, c'est-à-dire la péninsule continentale en face de l'île, la Petite Bretagne. Depuis des siècles, les chercheurs traquent les signes de la migration qui pourrait expliquer une telle translation de toponyme. Un élément important de la réflexion réside dans l'existence de royaumes portant le même nom de part et d'autre de la Manche, que L. Duchesne résumait ainsi au début du XXe siècle : « deux dénominations introduites en Armorique par les nouveaux venus, celles de *Dumnonia* et de *Cornubia*, paraissent indiquer que le gros de l'émigration provenait des pays occupés dans l'île par les *Dumnonii* et les *Cornovii* »[2].

L'argument fut repris à l'envi, mais la plupart du temps sans davantage de précision que dans l'œuvre de L. Duchesne. Les travaux qui mentionnent ce fait le font en passant, comme un élément qui semble connu de tous, sans sources précises[3]. Ce qui fut l'ouvrage de référence sur la question, *Les origines de la Bretagne* de Léon Fleuriot, se fonde sur des récits tardifs, qu'il s'agisse de versions remaniées de l'*Histoire des Bretons*, dont seule la base fut composée au IXe siècle[4], ou de récits hagiographiques postérieurs à l'époque carolingienne[5].

---

[1] Par exemple, Venance Fortunat, *Vie de saint Paterne*, X, 33. Grégoire de Tours comme Marius d'Avenches ne désignent comme *Britanni* que des bandes armées en Armorique : Grégoire de Tours, *Histoires*, IV, 20 ; V, 29 ; V, 31 ; IX, 18, IX, 25 et X, 9, B. Krusch et W. Levison éd., *Monumenta Germaniae Historica (M.G.H.), S.R.M.* t. 1, vol. 1, Hanovre, 1937-1951, R. Latouche, trad., coll. des Classiques de l'histoire de France, Paris, 1965. Marius d'Avenches, *Chronique*, 560, J. Favrod éd. et trad., coll. des Cahiers lausannois d'histoire médiévale 4, Lausanne, 1991.

[2] L. Duchesne, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule,* t. II : l'Aquitaine et les Lyonnaises, Paris, 2e éd., 1910, p. 252.

[3] Par exemple, A. Chédeville et H. Guillotel, *La Bretagne des saints et des rois, V^e^-Xe siècle*, Rennes, 1984, p. 22 : « Le fait essentiel demeure que les deux principales régions de la Bretagne continentale : Domnonée au nord et Cornouaille au sud-ouest, portaient les noms des peuples qui, à la période qui nous occupe, étaient établis en Grande-Bretagne entre la Manche et le canal de Bristol ».

[4] A propos de ce texte, M. Coumert, *Origines des peuples. Les récits du haut Moyen Age occidental (550-850)*, Paris, 2007, p. 441 et suivantes.

[5] L. Fleuriot, *Les origines de la Bretagne. L'émigration*, Paris, 1980, p. 171-175 et 249 et suivantes à propos de l'Histoire des Bretons, p. 214-219 à propos de l'hagiographie postérieure au Xe siècle. Son ouvrage est critiqué

Ces sources indiquent qu'une telle conception de la migration des Bretons existait dans la deuxième moitié du Moyen Age[6], mais ne nous éclairent pas directement quant aux fondements d'une telle conception.

Or les sources insulaires contemporaines concernant une migration des Britanniques vers l'Armorique se limitent au sermon de Gildas, sans doute composé entre la deuxième moitié du Ve siècle et la fin du VIe siècle, dont il est beaucoup fait mention dans ce volume, fait allusion à un exil des *Britanni*, poussés à la mer par la conquête anglo-saxonne de l'île[7]. Mais à mesure que progressent les résultats archéologiques sur l'Angleterre du haut Moyen Age, l'explication par la conquête anglo-saxonne devient d'autant moins satisfaisante, car ils ne montrent nullement une éviction des anciens habitants. La conquête fut continue du Ve au VIIIe siècle, avec des situations locales très différenciées. De nombreux royaumes britonniques autonomes se maintinrent, proposant un lieu d'accueil proche pour d'éventuels migrants[8]. En outre, comme Nora Chadwick le soulignait dès les années 1960[9], les recherches linguistiques mettent en avant les liens entre le breton armoricain et le cornouaillais, parlé dans l'une des régions les plus éloignées et longtemps résistantes aux pouvoirs anglo-saxons[10]. On voit mal ce qui aurait motivé un départ soudain et massif des habitants de ces régions lors de la conquête anglo-saxonne. La plupart des hypothèses envisagent ainsi aujourd'hui un déplacement de groupes de Bretons étalé dans le temps[11].

La toponymie tient donc toujours un rôle important dans les réflexions sur le peuplement de l'Armorique, car elle semble lier deux régions de l'espace britannique occidental, le Devon et la Cornouailles, avec deux régions de l'Armorique : la Domnonée et la Cornouaille. L'éventuelle existence de royaumes doubles, de part et d'autre de la Manche, serait alors un élément déterminant pour expliquer une migration de longue durée. Il m'a ainsi

---

par P.-R. Giot, dans son introduction à P.-R. Giot, Ph. Guigon, B. Merdrignac, *Les premiers Bretons d'Armorique,* PUR, coll. Archéologie et Culture, Rennes, 2003.

[6] A. Chédeville et H. Guillotel, *ibid*., p. 26, ou encore B. Merdrignac, « La place et le rôle des saints dans les migrations bretonnes », dans *La Bretagne des origines* J. Kerhervé éd., Rennes, 1997, p. 37-49.

[7] Gildas, *De excidio Britanniae*, IV, 4 et XXV, 1. Voir la communication d'A. Gautier dans ce volume et la bibliographie sur laquelle il s'appuie.

[8] Voir le bilan des controverses sur l'interprétation des résultats archéologiques présentée par A. Gautier. Que les spécialistes défendent la coexistence de deux ou de trois espaces différents à la suite de la conquête anglo-saxonne, nul ne peut défendre la disparition brutale des habitats brittoniques dans l'ensemble de la Grande-Bretagne.

[9] Nora Chadwick, *The colonization of Brittany from celtic Britain. Proceedings of the British Academy LI*, 1965, traduit par Pierre Le Ven, *La colonisation de la Bretagne armorique depuis la Bretagne celtique insulaire*, Crozon, 1999.

[10] Voir le bilan des différentes interprétations proposé par E. Vallerie, « Nouveaux apports de la toponymie à la connaissance des origines de la Bretagne », dans *La Bretagne des origines*, J. Kerhervé éd., Rennes, 1997, p. 27 à 36.

[11] A. Chédeville et H. Guillotel envisagent une émigration du IVe au début du VIIIe siècle, au moins, avec un apogée entre 450 et 550.

semblé nécessaire de reprendre cette question avec précision, à travers l'étude systématique des indications sur les entités politiques des Bretagnes aux premiers siècles du Moyen Age fournies par les sources britanniques, franques et bretonnes.

Commençons tout d'abord par faire le bilan de la toponymie de la Grande et de la petite Bretagne au VIe siècle. Les noms de peuples de *Dumnonii* et de *Cornovii* n'apparaissent pas dans les récits de la conquête de la Grande-Bretagne par les Romains. Ils sont pour la première fois mentionnés dans la *Géographie* de Claude Ptolémée, écrite à Alexandrie au milieu du IIe siècle de notre ère[12]. Les manuscrits les plus anciens ne comportent pas de carte, mais la *Géographie* donne les coordonnées pour tracer de telles cartes, comme celle présentée ci-dessous.

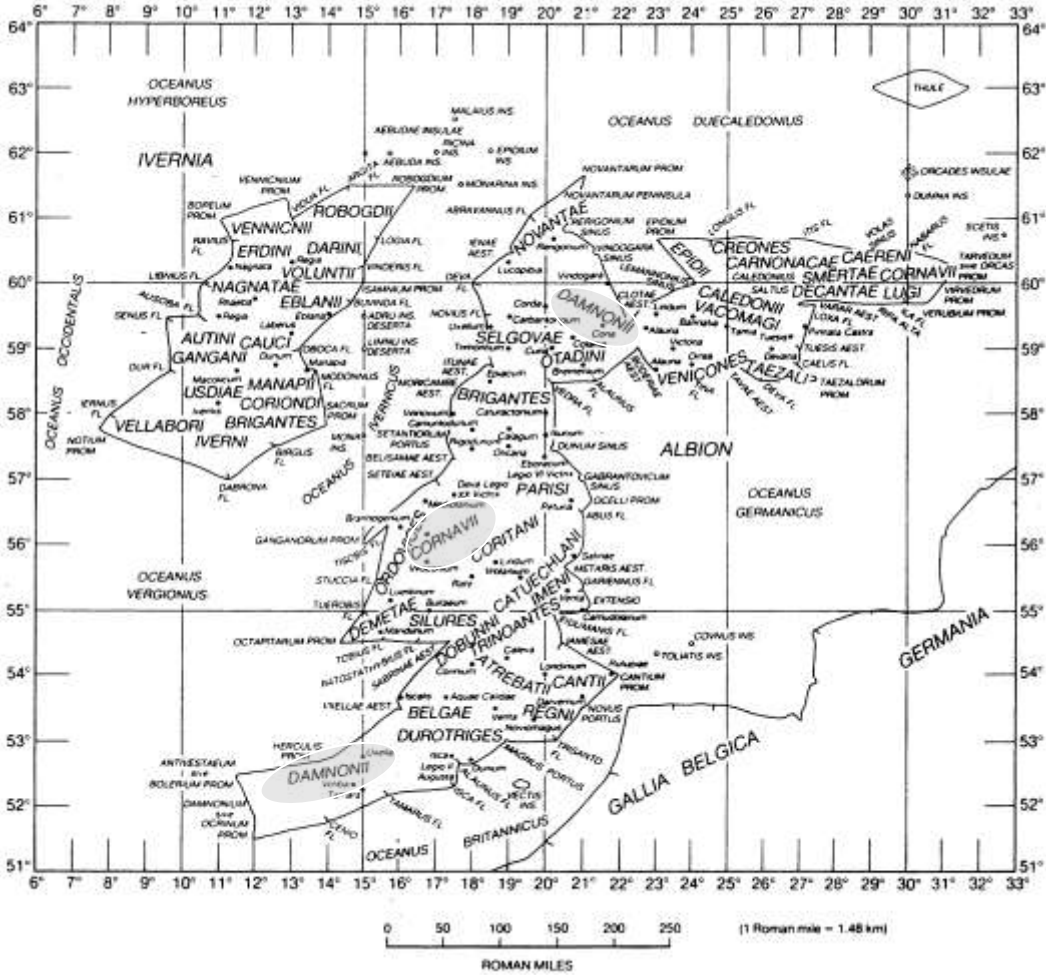

[12] Entre 141 et 180 ap. J.-C. pour G. Aujac, *Claude Ptolémée, astronome, astrologue, géographe. Connaissance et représentation du monde habité*, Paris, 1993, p. 9, ainsi que H. Reichert, « Ptolemaeus », *Reallexikon der Germanischen Altertumskunde*, 2e éd., H. Beck, H. Steuer et D. Timpe éd., Berlin/New York, 2003, vol. 23, p. 567 à 597. A. Strang, « Explaining Ptolemy's Roman Britain », *Britannia*, vol. 28, 1997, p. 1-30 considère quant à lui que la carte de la Grande Bretagne fut compilée vers 122 ap. J.-C.

Les îles britanniques dans la *Géographie* de Ptolémée, d'après A. Strang[13]

Ptolémée donne aussi la liste des peuples occupant les régions qu'il décrit. Il mentionne notamment des *Dumnonii* ou *Domnonii* dans le sud ouest de la Grande Bretagne, mais aussi dans le nord de l'île ; des *Cornoui* vers l'actuel Pays de Galles. Les essais de cartographie de la Grande-Bretagne d'après Ptolémée montrent une erreur manifeste dans l'orientation de l'Ecosse par rapport à l'Angleterre, qu'elle rencontre presque à angle droit. Il est alors tentant de chercher à préciser la localisation réelle proposée par Ptolémée. Les calculs de ses erreurs, notamment par les distances entre les villes connues, ont permis de montrer que Ptolémée a travaillé en compilant des cartes régionales diverses, et que ses distorsions s'expliquent dans la plupart des cas par des erreurs de conversion d'échelle sur certaines cartes, ainsi que des erreurs d'orientation de celles-ci. Pour la Grande-Bretagne, A. Strang a ainsi relevé les erreurs et a tenté de les corriger sur les cartes suivantes.

[13] A. Strang, *op. cit.* à la note précédente.

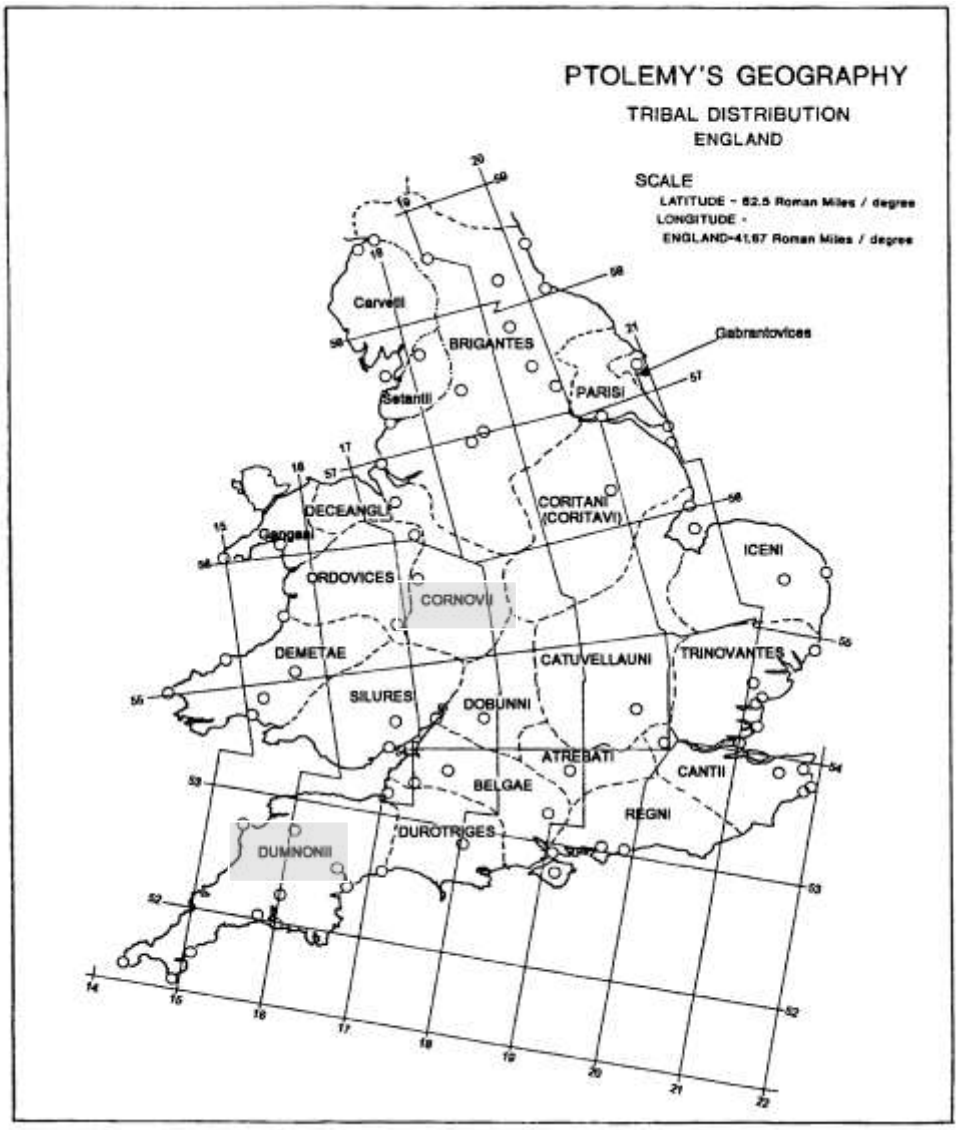
PTOLEMY'S GEOGRAPHY
TRIBAL DISTRIBUTION
ENGLAND
SCALE
LATITUDE - 62.5 Roman Miles / degree
LONGITUDE -
ENGLAND-41.67 Roman Miles / degree
Carvetii
BRIGANTES
Gabrantovices
Setantii
PARISI
DECEANGLI
Gangani
CORITANI
(CORITAVI)
ICENI
ORDOVICES
CORNOVII
DEMETAE
CATUVELLAUNI
TRINOVANTES
SILURES
DOBUNNI
ATREBATI
CANTII
BELGAE
REGNI
DUROTRIGES
DUMNONII

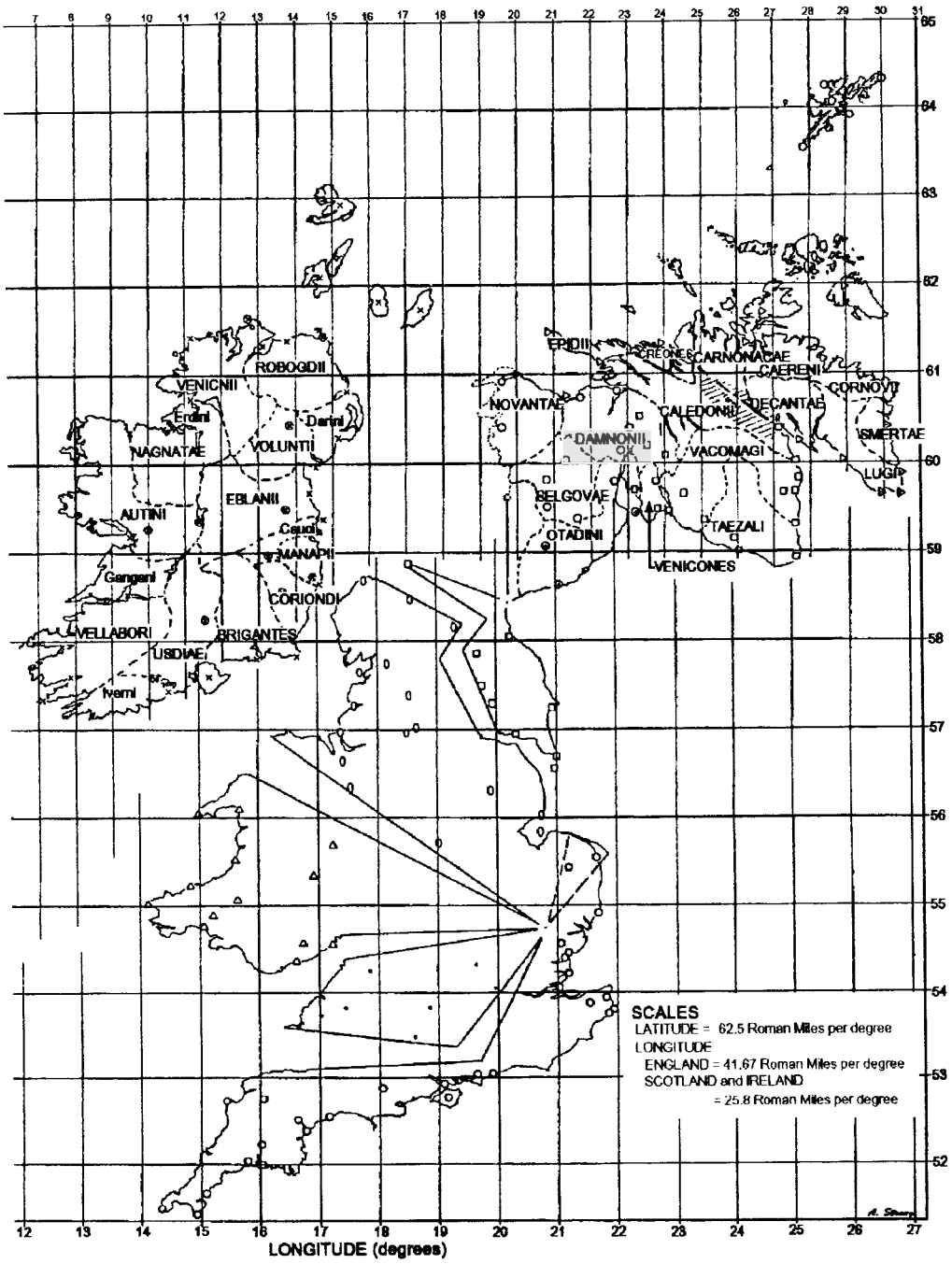

La localisation des peuples mentionnés par Ptolémée resterait hypothétique, si elle n'était confirmée par les noms donnés ensuite aux cités de ces territoires. Ainsi, l'*Itinéraire antonin* est une suite de noms de villes, proposant des itinéraires différents dans l'empire, probablement dans un but militaire[14]. Il fut compilé entre 286 et 310 après Jésus Christ, sans doute au début de cet intervalle[15], et appelle *Isca Dumnonniorum* une cité qui deviendra

[14] N. Reed, « Pattern and purpose in the Antonine Itinerary », *The American Journal of Philology*, vol. 99, n°2, 1978, pp. 228-254.
[15] A.L.F. Rivet, « The British Section of the Antonine Itinerary », *Britannia*, Londres, vol. 1, 1970, p. 34 à 82.

Exeter[16]. Cette identification est confirmée par la « Table de Peutinger », la seule carte du monde romain qui nous soit parvenue[17]. Elle fut sans doute composée au IVe siècle de notre ère suivant le principe odographique (la carte indique des chemins, non des territoires) mais à partir de sources plus anciennes. La partie la plus occidentale, sur laquelle se trouvait la majeure partie de la Grande-Bretagne, a disparu avant même la copie qui nous est parvenue, mais on peut quand même y lire *Isca Didunoniorum* à l'emplacement d'Exeter.

Dans la Grande-Bretagne romaine se trouvaient donc des peuples nommés *Dumnonii* et *Cornovii*, ainsi que des circonscriptions s'y rattachant, au sud-ouest de la péninsule ainsi que dans le nord. La reprise de telles dénominations après sa séparation de l'empire romain nous est montrée par le sermon de Gildas. Son *De excidio Britanniae* contient une admonestation de cinq souverains bretons, qu'il appelle des tyrans. Gildas ne précise la région de son pouvoir que pour un seul d'entre eux : c'est « Constantin, chien de l'immonde lionne de Domnonée »[18]. Vortipor est sinon appelé tyran des Démètes[19], mais rien n'est dit sur les lieux où régnaient les trois autres souverains.

Le nom de Domnonée fut donc repris pour désigner l'un des royaumes brittoniques apparus lors du retrait du pouvoir romain et l'implantation de royaumes saxons en Grande-Bretagne. Un tel royaume existait encore au VIIe siècle, car Aldhelm de Malmesbury écrivit une lettre, qui nous a été transmise, à Geraint, roi de *Domnonia* à propos de la célébration de Pâques. Son contenu reprend les conclusions du concile de Hertford, qui eut lieu en septembre 672, ce qui nous permet de dater sa rédaction après cette date.

Quant au nom de Cornouailles, il apparaît pour la première fois sous la plume d'Aldhelm, dans un poème de deux cents vers en octosyllabes dédiés à un dénommé Helmgils. Il décrit une violente tempête et ses effets sur une petite église et congrégation, à l'occasion d'un voyage dans le sud-ouest de la Grande-Bretagne. Ce poème combine les contraintes de la poésie latine, avec des rythmes imposés, mais aussi de la poésie rimée, par exemple en multipliant assonances et allitérations. A. Orchard y souligne l'influence hiberno-

---

[16] *Itineraria romana*, v. I, O. Cuntz éd., Teubner, 1929, réimp. 1990, 483, 8 ; 486, 8 ; 486, 17. On trouve les variantes suivantes pour *Isca Dumnonniorum* : *dumnuntiorum*, *dummuniorum*, *dumnunniorum*, *dumnoniorum* et *dumnuuiorum*.

[17] Signalons, parmi les multiples reproductions de la Table de Peutinger, qu'elle est visible sur le site suivant : http://www.euratlas.net/cartogra/peutinger/1_gallia/index_fr.html.

[18] Gildas, *De excidio Britanniae*, 28, 1 : « Constantin, chien de l'immonde lionne de Domnonée n'est pas sans avoir commis un aussi abominable sacrilège », *Cuius tam nefandi piaculi non ignarus est inmundae leaenae Damnoniae tyrannicus catulus Constantinus*. M. Winterbottom éd. et trad. en anglais dans *Id.*, *Gildas, The ruin of Britain and other works*, Londres/Chichester, 1978. Traduction française par Chr. M. J. Kerboul-Vilhon, *Gildas Le Sage. Vies et œuvres*, Sautron, 1997.

[19] *Ibid.*, 31, 1 : *Demetarum tyranne Vortipori.*

latine sur son compositeur[20], tandis que D. Howlett considère qu'il s'agit d'une composition de style biblique, avec la recherche de nombres significatifs de mots, centrés autour de la fête d'un saint[21].

Si le sens de ce poème nous échappe encore en partie, seule la mention initiale d'un voyage nous concerne ici : « Alors que j'étais parti jusqu'à la sinistre Domnonée, à travers la Cornouailles désolée »[22]. Aldhelm est le premier à utiliser les deux termes de *Cornubia* et *Domnonia.* Néanmoins, les deux termes ne semblent pas avoir pour lui le sens qu'ils acquerront par la suite, puisqu'il faut passer par la Domnonée pour se rendre en Cornouailles. Il est donc probable que le poète considère que les deux termes désignent le même espace[23]. En outre, les sources britanniques du premier millénaire n'évoquent jamais une coexistence de ces deux royaumes antérieure au VIIe siècle. C'est notamment le cas des sources des IXe et Xe siècles qui mentionnent Cornouailles et Domnonée : l'*Histoire des Bretons*, les *Annales Cambriae*, la *Chronique anglo-saxonne*, ou différentes chartes. *Cornubia* et *Domnonia* y apparaissent seulement comme d'anciennes parties du royaume de *Domnonia* et cette fragmentation peut être interprétée comme une conséquence de l'avancée de la conquête anglo-saxonne[24].

En effet, les *Britanni* ont perdu le contrôle sur la région d'Exeter à la fin du VIIe siècle ; un pouvoir anglo-saxon y fut installé dès 690, voire dès 670. La défaite anglo-saxonne à Hehil, mentionnée par les *Annales Cambriae* pour 722[25], semble avoir arrêté un moment la conquête du sud-ouest de la Grande-Bretagne. Néanmoins, Bède, qui rédigea son *Histoire ecclésiastique du peuple anglais* dans les années 730[26], considère que la lettre d'Aldhelm sur la célébration de Pâques amena « de nombreux Brittons, parmi ceux qui étaient sous la

---

[20] A. Orchard, *The poetic art of Aldhelm*, Cambridge, 1994.

[21] D. Howlett, « Aldhelmi carmen rhythmicum », *Archivum Latinitatis Medii Aevi. Bulletin Du Cange* LIII, 1995, p. 119-140.

[22] Aldhelm, *Carmen rythmicum*, v. 8 à 10 : *Quando profectus fueram / Usque diram Domnoniam / Per carentem Cornubiam*, R. Ehwald éd., *M.G.H., Scriptores, Auctores Antiquissimi* 15, Berlin, 1919, *Carmina Rhythmica*, p. 523-537, ici p. 524. Sur les questions d'attribution, voir le commentaire de la traduction anglaise : Aldhelm, *The Poetic works*, M. Lapidge et J. L. Rosier trad., Cambridge, 1985.

[23] Je remercie A. Gautier pour cette observation judicieuse.

[24] Voir D. Hooke, *Pre-conquest charter-bounds of Devon and Cornwall*, Woodbridge, 1994 ; S. Pearce, *South-western Britain in the Early Middle Ages*, Londres/New York, 2004, p. 252 et suivantes, K. R. Dark, *Civitas to kingdom. British Political Continuity 300-800*, Londres/New York, 1994, p. 233 et suivantes.

[25] *Annales Cambriae*, 722 : *Et bellum Hehil apud Cornuenses, Gueith Gartmailauc, Cat Pencon apud dexterales Brittones, et Brittones victores fuerunt in istis tribus bellis*, J. Morris éd. et trad. de la version A (manuscrit de Londres, British Library, Harley 3859, folios 190-193), dans *Nennius. British History and the Welsh Annals*, Londres/Chischester, 1980.

[26] Bède, *Histoire ecclésiastique du peuple anglais*, V, 23. Pour la datation de sa rédaction, voir la préface de la traduction proposée par O. Szerwiniack, F. Bourgne, J. Elfassi, M. Lescuyer et A. Molinier trad., coll. La roue à livres, Paris, 1999 et W. GOFFART, *The Narrators of Barbarian History : Jordanes, Gregory of Tours, Bede, and Paul the Deacon*, Princeton, 1988, p. 242.

dépendance des Saxons de l'Ouest, à la célébration catholique de la fête de la Pâque du Seigneur »[27].

Si une part croissante du sud-ouest de l'Angleterre était donc soumise aux Saxons, la résistance des Cornouaillais fut importante encore au VIIIe siècle. Une charte rédigée vers 770[28] montre ainsi que le roi du Wessex Cynefulf espérait l'aide de Dieu pour l'humiliation de ses ennemis : les Cornouaillais. La *Chronique anglo-saxonne* composée en vieil anglais sous l'impulsion du roi Alfred dans le dernier quart du IXe siècle[29] mentionne de même des combats continus : le roi Egbert aurait ainsi, en 815, ravagé la Cornouailles de part en part[30]. Les *Annales Cambriae*, composées vers 954[31], retiennent des indications sur les combats des *Cornuenses*, les Cornouaillais. Elles sont les dernières à mentionner un roi de Cornouailles pour l'année 875 : « Dungarth, roi de Cerniu, disparut »[32]. Une version plus tardive des *Annales Cambriae* est ainsi glosée : « Cerneu, c'est-à-dire Cornubia »[33].

Après cette dernière mention d'un royaume indépendant, *Cornubia* et *Domnonia* apparaissent comme des régions soumises au pouvoir anglo-saxon. Dans la *Chronique anglo-saxonne* sont ainsi mentionnés le *Defenascire* pour l'année 851, qui devint le Devonshire en anglais moderne, et le *Cornwalum*, qui devint Cornwall, pour l'année 891[34]. Les noms de Cornouailles/Cornwall et de Domnonée/Devon apparaissent ensuite durant le Moyen Age britannique comme des précisions géographiques pour désigner les régions du sud-ouest de la péninsule. Le testament d'Alfred, vers 881, y montre l'importance des possessions royales, de même que le *Domesday Book* après la conquête normande.

La tradition britannique est donc cohérente et continue concernant les usages des noms de *Cornubia* et *Domnonia*. Ces deux toponymes rappellent des noms de peuples signalés à l'époque romaine à l'ouest de la péninsule. La *Domnonia* est présentée comme un royaume indépendant dès le Ve ou le VIe siècle de notre ère, soumis aux Saxons avant le IXe siècle. En

---

[27] Bède, *Histoire ecclésiastique du peuple anglais*, V, 18, *multosque eorum, qui Occidentalibus Saxonibus subditi erant Brettones, ad catholicam dominici paschae celebrationem huius lectione perduxit*, M. Lapidge éd., P. Monat et Ph. Robin trad., Paris, coll. des sources chrétiennes 489, 2005.

[28] S. 262, dans P. H. Sawyer, *Anglo-Saxon Charters : an Annotated List and Bibliography*, Londres, 1968.

[29]. Sur la composition de la *Chronique anglo-saxonne*, voir D. WHITELOCK, *Anglo-Saxon Chronicle*, Londres, 1961 p. XIX et A. P. Smyth, *King Alfred the Great*, Oxford, 1995, p. 455 à 526.

[30] *Chronique anglo-saxonne*, a. 815, D. Whitelock éd. et trad. Cette entrée manque dans le manuscrit A.

[31] Sur la composition des *Annales Cambriae*, voir K. Hugues, « The Welsh latin chronicles : *Annales Cambriae* and related texts », *Proceedings of the British Academy* LIX, 1973, p. 3 à 28 et D. N. Dumville, « Gildas Maelgwn : problems of dating », dans *Gildas : new approaches*, M. Lapidge et D. N. Dumville éd., Woodbridge, 1984, p. 51 à 59.

[32]*Annales Cambriae*, a. 875 : *Dungarth rex Cerniu mersus est.*

[33] Seul le manuscrit B, Londres (Kew), Public Record Office, MS. E. 164/1, p. 2 à 26 fournit la glose suivante : *Dumnarth, rex Cerneu, id est Cornubie, mersus est.* Voir D. N. Dumville, *Annales Cambriae, A. D. 682-954 : Texts A-C in Parallel*, departement of Anglo-Saxon, Norse and Celtic, University of Cambridge, 2002.

[34] *Chronique anglo-saxonne*, manuscrit A, édition J. Bately, Cambridge, 1986.

revanche, la *Cornubia* est signalée comme un ensemble autonome seulement à partir de 670 et jusqu'en 875. Certes, il est toujours possible que le petit nombre de sources contemporaines ait omis de nous signaler l'existence d'une Cornouailles britannique avant la fin du VIIe siècle, mais on s'explique mal pourquoi elle n'aurait jamais été mentionnée dans les sources compilées aux IXe et Xe siècles en faveur des *Britanni*, au moment précis où les sources hagiographiques armoricaines décrivent la Cornouaille de Guénolé et Grallon…Mais avant d'envisager l'hagiographie armoricaine, soulignons le silence des sources du royaume franc sur la période antérieure à la domination carolingienne.

A la fin du VIe siècle, Grégoire de Tours signale des *Britanni* jusqu'à Bourges[35] mais emploie le nom de *Britannia* pour désigner une zone occidentale, allant jusqu'à la Vilaine et l'Oust à l'ouest, Vannes et Nantes au sud, et moins bien définie au nord-est. Il nomme un grand nombre de comtes et chefs bretons : Chanao, son frère Maclou, Conomer, Budic, Thierry, Jacob, Weroc et Vidimaclus, reconnaît qu'ils ont chacun des territoires différents, mais ne les nomme ni ne les situe jamais les uns par rapport aux autres. Dans sa démonstration e l'importance du roi franc catholique, l'essentiel était sans doute, à ses yeux, que « depuis la mort du roi Clovis, les Bretons sont toujours sous la domination des Francs et sont appelés comtes et non rois »[36].

La *Chronique* dite *de Frédégaire*, composée entre environ 660 et 714[37], reprend tout d'abord les informations tirées de chroniques et récits antérieurs, dont l'œuvre de Grégoire de Tours. Seule sa dernière partie est originale. Celle-ci fournit un nouveau nom à propos des Bretons : un roi nommé Judicail. L'information donnée par Grégoire de Tours n'est cependant pas contredite, car la chronique rapporte comment il se soumit au roi franc :

> « Quand il entendit cela, Judicaël, le roi des Bretons, prit à vive allure la direction de Clichy, pour aller trouver Dagobert avec de nombreux présents. Là, demandant pardon, il s'engagea à fournir réparation pour tout ce que les siens, ceux qui dépendaient du royaume de Bretagne, avaient pris illégalement aux leudes des Francs. Il promit aussi que lui-même et le royaume qu'il gouvernait en Bretagne seraient toujours soumis à l'autorité de Dagobert et aux rois des Francs »[38].

---

[35] Grégoire de Tours, *Histoires*, II, 18.

[36] Grégoire de Tours, *Histoires*, IV, 4. *Nam semper Brittani sub Francorum potestatem post obitum regis Chlodovechi fuerunt, et comites, non regis appellati sunt.* Je m'éloigne ici légèrement de la traduction de R. Latouche.

[37] Sur ce point, voir en dernier lieu R. Collins, *Die Fredegar-Chroniken*, coll. *M.G.H.* Studien und Texte 44, Hanovre, 2007, p. 25-6, ainsi que l'introduction à leur traduction par O. Devillers et J. Meyers, coll. Miroir du Moyen Age, Paris, 2001.

[38] Frédégaire, *Chronique*, IV, 78 : *Quod audiens Iudicaile rex Brittanorum, corso ueluci Clippiaco cum multis munerebus ad Dagobertum perrexit, ibique ueniam petens cumta que sui regnum Brittaniae pertenentes leudibus Francorum inlecete perpetrauerant, emendandum spondedit et semper se et regnum quem regibat Brittaniae*

Les sources franques sous-entendent donc des subdivisions politiques au sein de la *Britannia* continentale, mais ne donnent aucun nom, aucune information sur celles-ci. Dans une description géographique, comme la *Cosmographie* du Géographe de Ravenne, qui composa son ouvrage à partir de sources gothiques et franques après 788[39], l'Armorique se voit reconnaître son nouveau nom et l'auteur souligne l'existence de deux Bretagnes, mais sans plus de précision :

> « En bordure de l'océan occidental, à côté de la Gaule Belgique susdite, se trouve aussi une région que l'on appelle la Bretagne des marais (*Britania in paludibus*) ; nous ne parlons pas de cette île de Bretagne qui se trouve en dessous de l'océan, mais cette Bretagne qui se trouve à l'intérieur de la grande Europe et qu'ont décrite de nombreux savants »[40].

Sa description ne fournit ensuite que deux noms de fleuve et le rappel de la cité des Vénètes. De même, lorsque les *Annales royales franques* fournissent une explication de la présence de Bretons en Armorique, qui combine des éléments tirés de Gildas, de Grégoire de Tours et de Bède, seules les dénominations antiques et la soumission aux Francs sont rappelées :

> « Lorsque les Angles et les Saxons envahirent l'île de Bretagne, une grande partie de ses habitants, traversant la mer, occupa les régions des Vénètes et des Coriosolites, situées aux confins de la Gaule. Ce peuple fut soumis par les rois francs et leur devait tribut »[41].

Ainsi donc, jusqu'à la fin du IXe siècle, les sources des régions voisines de l'Armorique, dans les royaumes francs comme britanniques, ignorent les noms de Domnonée ou de Cornouaille pour désigner des parties de la péninsule armoricaine, ainsi que la présence de groupes de Cornouaillais ou de Domnonéens parmi les Bretons signalés sur le continent.

La *Vie ancienne de Samson*, que l'on la place au VIIIe ou au IXe siècle[42], est reconnue comme la plus ancienne vie de saint armoricaine conservée. Elle décrit la vie du fondateur du

---

subiectum dicione Dagoberti et Francorum regibus esse promisit., J. M. Wallace-Hadrill éd., O. Devillers et J. Meyers trad., *op. cit.*.

[39] F. Staab, « Geograph von Ravenne », *Reallexikon der Germanischen Altertumskunde*, 2e édition, H. Beck, H. Steuer et D. Timpe éd., Berlin/New-York, 1998, vol. 11, p. 103 à 109. Cet auteur propose un *terminus post quem* en 809 pour la composition de cet ouvrage. Je défends pour ma part celui de 788, en raison des œuvres franques qu'il a clairement utilisées, dans M Coumert, *op. cit.* note 4, p. 364-5.

[40] Géographe de Ravenne, *Cosmographie*, IV, 39 : *Ideo iterum ad oceanum occidentalem iuxta superius dictam Galliam Belgicam ponitur patria que dicitur Britania in paludibus. non illam Britaniam insulam diximus, que infra oceano existit, sed Britaniam, que intra magna Europa ponitur. quam Britaniam plurimi descripseunt phylosophi*, J. Schnetz éd., *C.S.E.L.*, *Itineria Romana* vol. II, Stuttgart, 1940 (réimpression en 1990 avec un index par M. Zumschlinge).

[41] *Annales royales des Francs*, F. Kurze éd., *M.G.H.*, *S.R.G.*, Hanovre, 1895, an. 786 : *Cum ab Anglis ac Saxonibus Brittania insula fuisset invasa, magna pars incolarum eius mare traiciens, in ultimis Galliae finibus Venetorum et Coriosolitarum regiones occupavit. Is populus a regibus Francorum subactus ac tributarius factus, impositum sibi vectigal, licet invitus, solvere solebat.*

[42] BHL 7478-7479. P. Flobert, dans l'introduction de son édition, *La vie ancienne de saint Samson de Dol*, P. Flobert éd. et trad., CNRS édition, Paris, 1997, fait le bilan des datations proposées et retient une composition

monastère de Dol, traditionnellement reconnu comme l'évêque Samson, signataire du concile de Paris vers 560 sans mention de son siège. Son narrateur, qui prétend avoir vu personnellement les lieux insulaires où s'illustra Samson, emploie les désignations d'*ultra mare*, au-delà de la mer et *citra mare*, en deçà de la mer, pour situer les déplacements de son héros, en adoptant un point de vue continental. Pour autant, certaines imprécisions demeurent, comme le montre son prologue :

> « Avant toute chose, je veux que vous croyiez à mon sujet que ces propos n'ont été rassemblés ni d'après les divagations de mon imagination, ni d'après des rumeurs désordonnées et incohérentes, mais selon ce que j'ai appris d'un pieux et vénérable vieillard, qui menait depuis près de quatre-vingts années une vie catholique et pieuse, **dans son monastère, fondé de l'autre côté de la mer par Samson en personne**. Et à une date très proche de l'époque du même saint Samson déjà nommé, la mère de celui-ci avait rapporté les faits à son oncle, un très saint diacre, lequel était le propre cousin de saint Samson : voilà ce qu'il m'assurait véridiquement en me rapportant généreusement maint traits touchant ses actions prodigieuses. Ce n'est pas tout, car il y a encore nombre de récits remarquables des **actions prodigieuses qu'il accomplit merveilleusement de ce côté-ci de la mer en *Britannia* et en *Romania*, qui furent emportées outremer** par le saint diacre dessus-dit, appelé Hénoc, écrites dans un style finement approprié, et le vénérable vieillard, dont nous venons de parler et qui demeurait dans ce monastère, les lisait sans cesse devant moi pieusement et scrupuleusement » [43].

Dans sa récente, et si utile, édition de la *Vie ancienne de Samson*, Pierre Flobert annote ce passage en y voyant une opposition claire entre les deux rives de la Manche, avec *Britannia* et *Romania*, qui désignerait ici la Grande-Bretagne[44]. Il s'appuie pour cela sur un passage de Gildas, expliquant que la Grande-Bretagne a porté le nom de *Romania*[45]. Or, dans ce cas, le prologue ferait un usage des deux termes complètement opposé à celui du reste du texte.

---

dans la deuxième moitié du VIIIe siècle, qui selon lui pourrait correspondre à la chaîne d'autorité invoquée dans le prologue. J.-C. Poulin, « Hagiographie et politique. La première vie de saint Samson de Dol », *Francia* 5, 1977, p. 1 à 26 et « Annexe. Le dossier de saint Samson de Dol », *Francia* 15, 1987, p. 715-731 proposent une rédaction sous le règne de Louis le Pieux en raison de sa symétrie avec la *Vie de Martin* de Sulpice Sévère. La dernière contribution du même auteur, J.-C. Poulin, « La "vie ancienne" de saint Samson de Dol comme réécriture (BHL 7478-7479) », *Analecta Bollandiana*, 119, 2001, p. 261-312 distingue cette fois deux étapes dans l'établissement du texte, entre le milieu du VIIIe siècle et le milieu du IXe siècle.

[43] *La vie ancienne de saint Samson de Dol*, 2 : *Primo autem omnium, credi a me uos uolo quod non iuxta adinuentionis meae temeritatem nec iuxta inordinata et incomposita audita haec uerba collecta sunt, sed iuxta hoc quod ‹audiui› a quodam religioso ac uenerabili sene, in cuius domo quam ultra mare ipse solus Samson fundauerat, ille, per octogenarios fere annos catholicam religiosamque uitam ducens, propissimeque temporibus eiusdem supradicti sancti Samsonis matrem eius tradidisse auunculo suo, sanctissimo diacono, qui et ipse diaconus consobrinus esset sancto Samsoni, mihi veraciter adfirmabat multaque de eius admirabilibus gestis ad me misericorditer referens. Et non solum hoc, sed etiam quamplura ac delicata de eius prodigiosis actibus, quae citra mare in Britannia ac Romania mirabiliose fecit, uerba, supradictus sanctus diaconus, Henocus nomine, congruis stilis polite ultra mare adportauit et ille, de quo nuper praefati sumus, uenerabilis senex semper ante me in istud monasterium commanens pie legere ac diligenter faciebat, op. cit.*

[44] J.-C. Poulin, « La "vie ancienne" de saint Samson de Dol comme réécriture (BHL 7478-7479) », *op. cit.*, ici p. 290 et suivantes, y voit au contraire la distinction entre l'Armorique et le reste de la Gaule.

[45] Gildas, *De excidio Britanniae*, 7.

En effet, P. Flobert reconnaît que le monastère de Samson en *Romania* cité en I, 60, est bien sur le continent, car le saint y retrouve un dragon à qui il avait enjoint de ne pas passer la Seine[46]. On rappellera la pluralité des sources revendiquées par l'auteur dans son prologue, qui peut expliquer une construction de la vie où alternent les épisodes sur les îles et sur le continent, parfois sans grande logique, comme ici l'épisode final du dragon, qui intervient sans qu'il y ait eu mention du voyage de Samson de *Britannia* en *Romania*[47]. P. Flobert résume les déplacements de Samson dans la carte qu'il joint à son édition, présentée ci-contre.

Samson est présenté comme originaire la région de *Demetiana* ou *Demetia* et sa mère comme originaire de *Ventia*, une province voisine[48]. L'enfance du saint se déroule chez les *Britanni*[49]. Son maître Eldut prophétise que Samson sera le souverain pontife « de beaucoup de part et d'autre de la mer » et qu'il sera « le plus remarquable prêtre de tous les *Britanni* »[50]. Le monastère de Pirion où séjourne ensuite Samson se trouve à proximité[51].

Samson accompagne ensuite chez eux des *Scotti*, des Irlandais, qui revenaient de Rome.[52]. De là, il attend de pouvoir revenir par bateau en *Brittannia*[53]. Je pense, vu le contexte, comme P. Flobert qu'il faut là comprendre « en Grande-Bretagne », car il s'agit d'un retour et pour l'instant, jamais Samson n'est jamais supposé avoir été sur le continent. Comme le souligne ensuite dans le récit saint Winiau, il n'est pas encore allé en Europe[54], un terme qui désigne ici, comme dans l'œuvre du Géographe de Ravenne, le continent. L'ermitage fondé au bord du fleuve Habrinum ou Sabrinum, que l'on identifie comme la Severn, fut visité par le narrateur en *Britannia*[55] ; on comprend de nouveau que ce terme désigne la Grande-Bretagne. Samson le quitte pour se rendre au monastère de Docco, en rendant visite à sa famille[56]. Ce monastère est présenté comme étant sur l'île britannique, on y parle la langue *brittanica*[57]. Dans le corps du texte de la plus ancienne *Vie de Samson*,

---

[46] *La vie ancienne de saint Samson de Dol*, I, 58.
[47] J.-C. Poulin, « La "vie ancienne" de saint Samson de Dol comme réécriture (BHL 7478-7479) », *op. cit.* , propose d'attribuer certains passages à un récit hagiographique antérieur, d'autres à une réécriture par un Dolois. Pour cette étude, nous nous limitons à l'analyse de l'usage des noms de lieux dans l'état final du texte.
[48] *Ibid*., 1. Un manuscrit propose aussi de *Venetia*.
[49] *Ibid*, I, 7. Son maitre Eldut est qualifié de *magister Brittanorum*.
[50] *Ibid*., I, 9 : *En augustum omnium nostrum caput, en pontifex summus multis citra ultraque mare profuturus, en egregius omnium Brittannorum sacerdos, en peritissimus omnium ecclesiarum post apostolos fundator*.
[51] *Ibid*., I, 20.
[52] *Ibid*, I, 37.
[53] *Ibid*., I, 38 : *nauigationem sperans redeundi ad Brittanniam.*
[54] *Ibid*., I, 46.
[55] Ibid., I, 41 : *quando ego fui in Britannia*.
[56] *Ibid*., I, 45.
[57] *Ibid*., I, 46 : *Brittanica lingua*.

Britannia sert donc à désigner la Grande-Bretagne et *Romania* le continent, tout comme *Europa*.

Les voyages de Samson d'après P. Flobert[58]

Il me semble alors que l'opposition entre *Britannia* et *Romania*, qui est avancée dans le prologue comme dans la conclusion du premier livre de la *Vita*, qui rappelle les miracles accomplis en *Britannia* et en *Romania*[59], doit *a priori* être interprétée comme correspondant aussi à la Grande-Bretagne et au continent. Pour interpréter la formulation du prologue, *quae citra mare in Britannia ac Romania mirabiliose fecit*, il faudrait envisager trois régions

[58] *La vie ancienne de saint Samson de Dol*, *op. cit.*, p. 293.
[59] *Ibid*., I, 61.

différentes de miracles de Samson : de ce côté-ci de la mer, pour l'Armorique de l'hagiographe, en Bretagne pour la Grande-Bretagne et en Romanie pour les régions franques. Cette traduction me semble plus cohérente face à l'utilisation de *citra mare* et *ultra mare* dans le reste de la *Vie* car jamais ces expressions ne sont directement suivies d'une autre précision de lieu[60]. Elles sont donc considérées comme une localisation suffisante en soi. Quant à la situation de la Bretagne et de la Romanie de part et d'autre de la Manche, elle apparaît dans le deuxième livre de la *Vie*, à propos de la fête de Samson « chez de nombreux *Britanni* et *Romani* des deux côtés de la mer »[61].

Contrairement à l'interprétation proposée par P. Flobert, il me semble donc que dans le prologue comme dans le reste de la *Vie de Samson*, *Britannia* désigne la Grande-Bretagne et *Romania* et *Europa* le continent.

Il était important de préciser ce point afin de comprendre la dernière mention de *Britannia* dans la suite de la *Vita*. Elle présente l'arrivée de Samson dans un pagus appelé *Tricurius*. Après certains miracles, il y fonda un monastère et « décida, fidèle à sa promesse, de passer en bateau de ce côté-ci de la mer, sous la conduite de Dieu […] Après une heureuse traversée, ils atteignirent en Europe le port qu'ils visaient »[62]. Il fonde alors le monastère de Dol. Dans le récit même, l'arrivée de Samson sur le continent est tardive, pour un saint qui a déjà multiplié les miracles et les fondations. L'hagiographe nous prévient alors que le plus grand miracle de Samson eut lieu en Europe, nous comprenons donc bien sur le continent[63].

Le récit qui suit cette présentation indique que Samson a interrogé les gens d'une région (*homines regionis*), qu'il a appris

> « qu'un chef étranger, injuste et cruel, était venu régner sur eux et qu'il avait fait périr leur seigneur, appelé Jonas, qui tenait leur terre par succession légitime, en remettant frauduleusement des cadeaux malhonnêtes entre les mains du roi et surtout de la méchante reine. Il avait aussi fait emprisonner et condamner à mort son fils Judual, mais ils assuraient qu'il était encore en vie. Saint Samson, entendant cela, fut ému de pitié et partit précipitamment, selon le plan de Dieu, pour aller trouver le roi Childebert au sujet de Judual, avec le Christ qui l'accompagnait toujours dans toutes ses entreprises »[64].

---

[60] *Vie ancienne de saint Samson de Dol* : *citra mare*, prol. 2, I, 38 et I, 52 ; *ultra mare*, prol. 2, I, 45 et II, 8.
[61] *Ibid.*, II, 11 : *apud multos Brittannorum Romanorumque ultra citraque mare*.
[62] *Ibid.*, I, 52 : *nauigationem citra mare secundum suam promissionem, Deo ducente, destinauit […] prospero cursu portum in Europa desideratum tenuerunt.*
[63] *Ibid.*, I, 53.
[64] *Ibid.*, I, 53 : *Dicunt ei iniustum super eos ac uiolentum externumque iudocem uenisse atque eorum presulem, Ionam nomine, hereditario ritu illorum terram tenentem, per iniqua munera in manu regis et maxime malae eius reginae inique data, morti tradidisse, necnon et filium eius Iudualdum captiuitati dedisse et morti, sed adhuc vivere confirmabant.*

Le récit suivait jusqu'ici une logique chronologique. L'épisode précédent semble ainsi, spontanément, appartenir à la suite des aventures de Samson après sa fondation de Dol. Mais ce n'est pas la logique défendue par l'hagiographe, qui précise simplement pour introduire ce passage que le miracle narré eut lieu sur le continent. Or il s'agit des exploits que Samson accomplit à la cour du roi pour faire relâcher Judual, comme l'indique la conclusion de l'épisode :

> « C'est ainsi que finalement saint Samson fut reçu avec honneur par l'illustre roi Childebert déjà cité, au point qu'il lui donnait tout ce qu'il voulait, non seulement généreusement, mais encore de bonne grâce et sans retard, lui distribuant des esclaves et des propriétés bénéficiant de privilèges »[65].

La localisation de la région dont fut évincé Judual est ainsi délicate. Le nom du roi Childebert le désigne comme un roi franc. De plus, pour lui plaire, Samson repousse un dragon de son territoire, de l'autre côté de la Seine (I, 58). Ce roi, avec sa reine, décide de fait qui dirige la région de Jonas et Judual, puisqu'il y a placé Conmor et l'a débarrassé de son concurrent. Mais si cette situation est sans doute valable pour l'Armorique du VIe siècle, elle l'est aussi pour le sud de la Grande-Bretagne.

En effet, I. Wood a analysé la préparation de la mission d'Augustin, par le pape Grégoire le Grand, peu après le début de son pontificat, en 590, soit vingt-cinq ans après la date supposée de la disparition de Samson[66]. Il a ainsi montré que les rois francs exerçaient, aux yeux du pape, une réelle tutelle sur le sud de l'Angleterre et que derrière les « prêtres voisins », que Grégoire accusait d'inaction face au paganisme anglo-saxon, il fallait bien comprendre le clergé franc, ainsi que le montrent par exemple sa correspondance avec Brunehaut et le soin qu'il mit à obtenir le soutien des souverains francs avant toute action. L'idée d'une tutelle exercée par les rois mérovingiens sur le sud de la Grande-Bretagne est d'ailleurs évoquée par Procope de Césarée, un auteur byzantin du milieu du VIe siècle, dans un passage il est vrai assez obscur[67]. On trouve la même présentation chez Ermold Niger, un

---

[65] *Ibid*, I, 59 : *Denique ita sanctus ille Samson a supradicto rege Hiltberto honorifice exceptus est ut omnia quaecumque uellet non solum largiter, sed etiam libenter ac sine ulla mora, dabat ei, et familias et possessiones praerogatiuas largiens*. Je modifie ici la traduction, suivant la suggestion de J.-C. Cassard car esclaves parait plus adapté, chronologiquement, que serfs pour traduire *familias*.

[66] I. Wood, « Frankish Hegemony in England », *The Age of Sutton Hoo. The Seventh century in north-western Europe*, M. O. H. Carver éd., Woodbridge, 1992, p. 235 à 241 et « Augustine and Gaul », », *Saint-Augustine and the Conversion of England*, R. Gameson éd., Stroud, 1999, p. 68 à 82.

[67] Procope de Césarée, *Guerres*, VIII, XX, 1-10 : « Trois nations nombreuses habitent l'île de Brittia : Angles, Frisons et *Britanni*. […] Si grand est apparemment leur nombre qu'elles émigrent chaque année en grand nombre de là, avec leurs femmes et leurs enfants, et vont chez les Francs. Eux les installent dans ce qui semble la partie la plus désolée de leur pays, et en conséquence de cela disent qu'ils prennent possession de cette île », J. Haury éd., H. B. Dewing trad. en anglais, coll. « Loeb Classical Library », Cambridge/Londres, 1914. Sur les diverses hypothèses permettant d'interpréter ce passage, voir M. Coumert, - *Origines des peuples. Les récits du haut Moyen Age occidental (550-850)*, Paris, coll. des études augustiniennes, 2007, p. 390 et suivantes.

auteur franc du début du IXe siècle, qui rapporte que les Bretons furent autorisés par les Francs à s'installer sur le sol gaulois[68]. Suivant ces auteurs, l'autorité du roi franc s'étendait donc au nord-ouest au-delà de son royaume, de part et d'autre de la Manche. Cette influence expliquerait aussi le choix matrimonial d'Ethelbert de Kent, qui épousa une princesse franque dans le dernier quart du VIe siècle, ainsi que la diffusion des épées qui portent un anneau de dignité, indiquant un lien personnel entre leur détenteur et le roi franc. Or celles-ci sont retrouvées dans les royaumes francs, mais aussi dans le sud ouest de l'Angleterre[69].

Si l'on suit ces hypothèses, rien n'empêche de supposer que le royaume de Jonas se trouvait en Grande-Bretagne. La description de l'usurpateur comme un « juge étranger » (*externum iudicem*) et la latitude d'action du souverain franc, qui peut tenir prisonnier ou relâcher le prétendant légitime, montre bien un protectorat exercé de loin, qui pourrait correspondre aussi bien à l'Armorique qu'à la Grande-Bretagne méridionale. Or la suite du texte me semble soutenir cette dernière hypothèse :

> « Donc, comme Samson voulait retourner **en Bretagne** avec Judual, ce que le roi accordait volontiers, et qu'il s'apprêtait à se faire construire, avec le concours du roi, un magnifique monastère à l'endroit d'où il avait chassé le dragon, il y délégua, encouragé par le roi, des moines pour exécuter les travaux et ils gagnèrent, après une heureuse traversée, les îles marines de Lesia et d'Angia. Puis des hommes, que Samson connaissait très bien, arrivèrent en nombre à sa demande, d'un commun accord avec Judual, **en Bretagne** et tandis qu'il priait et jeûnait, Dieu donna un beau jour, par sa sainte intercession, la victoire à Judual, si bien que celui-ci abattit d'un seul coup l'injuste et violent Conmor et régna ensuite personnellement, avec ses descendants sur toute la **Domnonée** »[70].

---

[68] Ermold le Noir, *Poème sur Louis Le Pieux* III, v. 1266-1274 :
Hic populus veniens supremo ex orbe Brittani
Quos modo Brittones Francica lingua vocat.
Nam telluris egens, vento iactatus et imbri.
Arva capit prorsus, atque tributa parat.
Tempore nempe illo hoc rus quoque Gallus habebat,
Quando idem populus fluctibus actus adest.
Sed quia baptismi fuerat hic tinctus olivo,
Mox spatiare licet, et colere arva simul.
Ut requies sibi cessa, movent mox horrida bella, « Or, en ce temps-là, quand ils arrivèrent portés par les flots, le pays était habité par les Gaulois ; mais, comme ils avaient reçu l'huile du baptême, ils avaient été bientôt admis à s'étendre et à cultiver la terre. Laissés en paix, ils n'avaient pas tardé à rallumer la guerre », E. Faral éd. et trad., coll. des Classiques de l'histoire de France au Moyen Age, Paris, 1932.

[69] Le bilan des découvertes est dressé à l'occasion des découvertes de Saint-Dizier, dans *Nos ancêtres les Barbares : voyage autour de trois tombes de chefs francs*, C. Varéon dir., musée de Saint-Dizier, 2009.

[70] *La vie ancienne de saint Samson*, I, 59 : *Volente itaque sancto Samsone cum Iudualdo ad Brittaniam remeare et rege libenter concedente, et monasterium ei magnificum in loco unde serpentem eiecerat, regis opitulatione, construere disponente, fratresque inibi cum regis hortatu ad opus exercendum dimittente, Lesiam Angiamque marinas insulas prospero nauigio petierunt. Atque homines multi sancto Samsoni satis cogniti eius hortatu unanimes cum Iudualo uenerunt ad Brittaniam atque, orante illo ac ieiunante, quadam die, sua sancta intercessione uictoriam Iudualo Deus dedit ita ut Conmorum illum iniuste uiolentem uno ictu prostrauerit et ipse postea in totam cum suis sobolis regnauerit Domnoniam*.

Il me semble qu'ici *Brittania* désigne de nouveau, comme dans le reste de la *Vie*, la Grande-Bretagne. En outre, le voyage de retour de la cour franque à la *Brittania* se fait par la mer. P. Flobert identifie les îles désignées comme étant les îles anglo-normandes. Leur précision est nécessaire pour l'hagiographe, qui doit mentionner un miracle de Samson dans l'île de Lesia dans le deuxième livre[71]. Mais rien n'indique pourquoi Samson prendrait la mer si c'était pour se rendre en Armorique…Ainsi, cette *Brittania* serait, comme toutes les mentions précédentes, insulaire. Dès lors, la *Domnonia* du roi Judual, rétabli par Samson, se trouverait en Grande-Bretagne.

Sur ce point, la réécriture de la vie de Samson par un moine de Dol travaillant au milieu du IXe siècle, apporte un certain soutien à mon hypothèse, en supprimant toute localisation du royaume de Judual. L'auteur de cette *Vita* répartit les exploits de son héros en deux livres, le premier consacré aux épisodes insulaires, le deuxième aux épisodes continentaux. Or le soutien apporté à Judual se trouve mentionné dans le deuxième livre, ce qui est justifié par les miracles effectués pour l'empereur Hildebert. L'auteur ajoute ici que Samson en reçut l'autorité archiépiscopale sur toute la Bretagne. En revanche, il supprime toute appellation du royaume de Judual, une façon, à mes yeux, de favoriser l'association d'un épisode insulaire, pour lui sans intérêt direct, avec les destinées de l'Armorique.

Un royaume indépendant de *Domnonia* ayant, d'après nos sources britanniques, existé entre le Ve ou le VIe siècle et le VIIIe siècle en Grande-Bretagne, la mention de la *Vie ancienne de Samson* ne peut nous permettre de préciser ni l'époque à laquelle vivait le saint, ni celle de la rédaction de ce passage. Elle ne nous éclaire pas non plus sur la situation politique de l'Armorique aux débuts du Moyen Age.

Si l'on suit ma lecture de la *Vie de Samson*, aucune source, avant le milieu du IXe siècle, n'avait encore évoqué une Domnonée ou une Cornouaille en Armorique. C'est alors que devint productif le scriptorium de Landévennec[72]. Or les allusions à une Cornouaille et à une Domnonée armoricaines fleurissent dans le dossier hagiographique que les moines de

---

[71] *Ibid*, II, 13.

[72] H. Guillotel, « Recherches sur l'activité des *scriptoria* bretons au IXe siècle », *Mémoires de la société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXII, 1985, p. 9 à 36 ; M. Simon, « Les hagiographes de Landévennec au IXe siècle, témoins de leur temps », p. 181 à 192, dans *Bretagne et pays celtiques. Langues, histoire, civilisation. Mélanges offerts à la mémoire de Léon Fleuriot 1923-1987*, G. Le Menn éd., Saint-Brieuc/ Rennes, 1992 et J.-C. Cassard, « La mise en texte du passé par les hagiographes de Landévennec au IXe siècle », *Bulletin de la société archéologique du Finistère*, t. 122, 1993, p. 361-386.

Landévennec écrivirent pour saint Guénolé[73]. Ainsi, l'*Hymne de Guénolé* par Clément, sans doute écrite entre 857 et 874, évoque une rédaction :

> « à l'époque où Salomon régnait suivant le droit sur les Bretons
> Alors que Rivelen était le maître (*rector*) de la Cornouaille (*Cornubia*) »[74].

De même, dans la *Vita major* rédigée en prose et en vers par Gurdisten entre 860 et 884, Guénolé est évoqué dans le royaume de Cornouaille du roi Gradlon[75] :

> « Pendant ce temps la renommée volait vers les oreilles du roi Gradlon
> Lui qui détenait le sceptre suprême du pouvoir le plus haut
> Des régions occidentales, guide (*moderator*) des Cornouaillais (*Cornubii*)
> A qui était soumis un grand royaume aux frontières si vastes
> Et qui resplendit des richesses arrachées aux Normands »[76].

La mention des Normands introduit ici un anachronisme, qui montre que l'hagiographe n'a pas hésité à rajouter des précisions de son crû aux informations qu'il put recueillir sur l'époque de Guénolé. S'il put introduire de nouveaux ennemis dans la mémoire de Gradlon il est probable qu'il projeta aussi sa titulature à partir des prétentions, puis de la reconnaissance du titre royal obtenue par Salomon[77]. L'ancienneté du royaume de Cornouaille ainsi célébré parait soumise à caution, mais le toponyme semble d'usage courant à Landévennec. La dédicace de la *Vie de Guénolé* que Gurdisten envoya ensuite à l'évêque Jean d'Arezzo vers 870 emploie quant à elle l'adjectif de *Cornugillensis* pour désigner des régions armoricaines :

> « La nouvelle est parvenue jusque dans les régions où nous sommes établis, près de la mer cornouaillaise et bretonne, du soutien que vous avez prodigué à nos frères que vous avez accueillis non comme des pèlerins, mais presque comme des fils »[78].

---

[73] Voir J.-C. Poulin, « Le dossier de saint Guénolé de Landévennec (Province de Bretagne) », *Francia* 23, 1996, p. 167-205.

[74] *Hymne de Guénolé* par Clément (manuscrits Paris, BNF lat. 5610 A et Quimper, BM 16) :
Tempore quo Salomon Britones rite regebat
Cornubie rector quoque fuit Riuelen, éditée par Y. Morice, dans *L'abbaye de Landévennec des origines au XIe siècle à travers la production hagiographique de son scriptorium : Culture monastique et idéologies dans la Bretagne du Haut Moyen Age,* thèse soutenue à l'université de Rennes II en janvier 2007.

[75] Il s'agissait d'un simple *dux* dans l'hymne de Clément, voir J.-C. Poulin, 1996, p. 184 et H. Guillotel, « Les origines de Landévennec », dans *Landévennec et le monachisme breton dans le haut Moyen Age. Actes du colloque du 15ème centenaire de l'abbaye de Landévennec, 25-27 avril 1985,* p. 97 à 114.

[76] Gurdisten, *Vie de Guénolé* [HL 8957], II , 15, v. 1-4 :
Interea ad regem volitabat fama Gradlonum
Celsi qui summa tenuisset culmina sceptri
Occiduae partis moderator Cornubiorum
Magnum cui suberat pro tanto limite regnum
Normannumque gazis redimitus tempora mitra, De Smedt éd., Y. Morice trad. dans *op. cit. supra*.

[77] Y. Morice, *op. cit.*, p. 69.

[78] Vie de Guénolé envoyée à Jean d'Arezzo [BHL 8960], Prologue : *Notizia consolationis vestre erga fratres nostros, quos non ut peregrinos, sed quasi filios enutritis, fovetis, consolamini nostras ad usque venit regiones, qui cornugillensem atque brittanicum iuxta considimus pontum*, C. Garavaglia éd., dans *un monastero bretone nell'alto medioevo : l'abbazia di san Guenole a Landevennec*, Milan, mémoire de maîtrise dactylographié, 2001, p. 123-131.

Les termes employés par les hagiographes de Guénolé pour désigner la Cornouaille, *Cornubia,* les Cornouaillais, *Cornubii* ou l'adjectif lui correspondant, *cornugillensis*, ne semblent pas formés à partir de *Cornu Galliae,* la corne de la Gaule, une expression qui n'apparaît pour désigner une région de l'Armorique que dans des textes du Xe siècle : les *Annales* de Flodoard[79], la *Translation des reliques de saint Malo*[80] écrite après 920, ou encore les *Histoires* de Raoul Glaber[81]. Il me semble donc qu'il faut voir dans l'expression *cornu Galliae* une étymologie savante, formée après l'apparition et la diffusion du toponyme de *Cornubia* et de l'adjectif *cornugillensis* dans le dossier hagiographique de Guénolé.

Or c'est aussi dans celui-ci qu'apparaît pour la première fois une localisation continentale d'une Domnonée. Dans la *Vita* rédigée par Gurdisten, le premier paragraphe pourrait évoquer, en des termes rappelant Gildas, un royaume de *Nomnia*, où crimes et adultères provoquèrent une peste, qui ne tarda pas ensuite à frapper aussi en deçà de la mer. Cette lecture du manuscrit est contestée[82], et, comme le remarque bien l'éditeur De Smedt, il s'agirait alors d'une Domnonée en Grande-Bretagne[83]. En revanche, le chapitre 18 présente une joute équestre organisée par Fracan, le père de Guénolé et Riwalus chef d'une partie de la Domnonée. L'enfant tué par accident est ressuscité par Guénolé[84]. Comme toute la vie de celui-ci se présente sur le continent, le Riwalus en question parait bien y exercer son pouvoir. L'influence de la *Vie ancienne de Samson* est difficile à évaluer ici, car les liens relevés entre le récit de la vie de Samson et celle de Guénolé peuvent correspondre à l'emploi de la première vie ou de sa réécriture carolingienne[85], de laquelle le nom de Domnonée est absent.

L'indication d'une Domnonée continentale est complétée lors de la première installation de Guénolé et de ses compagnons en face de Landévennec :

> « Traversant vers l'ouest les régions de la Domnonée et parvenant donc aux confins des Cornouaillais, il découvrit enfin heureusement un gîte avec ses compagnons susdits dans l'île appelée Thopépigie[86] »[87].

---

[79] Flodoard, *Annales*, 919 et 931, Ph. Lauer éd., Paris, 1906. A propos de la rédaction de ces annales, voir M. Sot, *Un historien et son Eglise. Flodoard de Reims,* Paris, 1993.

[80] *Translation des reliques de saint Malo* [BHL 5124], ch. 2 : *postquam [sanctus Machutes] venit jam episcopus de transmarinis partibus ad istal Britanniam, quae Cornugallia vocatur*, F. Plaine éd., *Bulletin et mémoires de la société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine* 16, 1883, p. 256-263. A son propos, voir J.-C. Poulin, « Les dossiers de sant Magloire de Dol et de saint Malo d'Alet », *Francia* 17, 1990, p. 181 et suivantes.

[81] Raoul Glaber, *Histoires* II, 4, G. Cavallo éd., M. Arnoux trad., coll. Miroir du Moyen Age, Turnhout, 1996.

[82] Sur la contestation de cette lecture par A. de La Borderie, voir J.-C. Poulin, 1996, *op. cit.* note 71, p. 180.

[83] Ch. De Smedt, « Vita S. Winwaloei primi abbatis Landevenecensis, auctore Wurdestino, nunc primum integre edita », *Analecta Bollandiana* 7, 1888, p. 167-264.

[84] Gurdisten, *Vie de Guénolé*, I, 18, Ch. De Smedt éd., *op. cit. supra*.

[85] Voir J.-C. Poulin, « Le dossier de saint Guénolé, *op. cit.*, p. 186 et suivantes.

[86] A propos de l'étrange nom de cette île, voir P.-Y. Lambert, « Thopopegia-Tibidy », dans *A travers les îles celtiques, A-dreuz an inizi keltiek, Per insulas scotticas. Mélanges à la mémoire de Gwénaël Le Duc*, G. Buron, H. Bihan et B. Merdrignac éd., Britannia Monastica 12, Rennes, 2008, p. 327-333.

La description détaillée du site de cette île montre bien qu'elle se trouve en face de l'abbaye de Landévennec et est aujourd'hui appelée Tibidy.

C'est donc bien les moines de Landévennec qui les premiers évoquèrent l'existence d'une Domnonée et d'une Cornouaille en Armorique. Il faut souligner qu'ils semblent à avoir été les seuls à utiliser de telles désignations avant le Xe siècle. Leur usage a pu être influencé par leur connaissance des œuvres antérieures qui les utilisaient. Ainsi, les poèmes d'Aldhelm étaient sans doute présents dans la bibliothèque de Landévennec, comme l'indique Gurdisten en citant un vers d'Aldhelm dans sa préface à la *Vie de Guénolé*[88].

Quant à l'influence de la *Vie ancienne de Samson*, elle apparaît clairement dans les productions hagiographiques du IXe siècle. Ainsi, dans la *Vie de Paul Aurélien*[89] par Gurmonoc, élève de Gurdisten, composée en 884, Paul Aurélien nous est présenté « comme une torche de pin très lumineuse, capable de chasser toutes les ténèbres de la partie occidentale de son pays de Domnonée »[90] tandis que la relation est faite avec le roi établi par Samson, par la présentation de « Judwalus, surnommé Candidus, prince très illustre d'une grande partie du pays de Domnonée et que l'on disait cousin germain de Samson. »[91].

Les moines de Landévennec présentent donc, à travers la vie de leur saint fondateur, une partition de l'Armorique entre Domnonée et Cornouaille remontant à l'époque de Guénolé. Cette partition est limitée à la Bretagne continentale et il n'existe aucune allusion certaine à des royaumes insulaires. Une telle représentation de l'Armorique semble l'exclusivité de Landévennec jusqu'à la fin du IXe siècle. Ainsi, dans la vie et les miracles de saint Magloire, composés par un moine de Léhon peu après 850[92], les noms de Domnonée et de Cornouaille ne sont jamais mentionnés, alors même l'influence de la *Vie ancienne de*

---

[87] Gurdisten, *Vie de Guénolé*, II, 3 : *per pagos ad occidentem versus Domnonic[os] transiens, ergo et Cornugillensium confinia perlustrans, tandem in insula, quae Theopepigia nuncupatur, cum supra dictis comitibus prospere [hospitatus] est.*

[88] Gurdisten, *Vie de Guénolé*, préface : « une fois totalement rejetées les taches et la gaucherie », *explosis penitus naevis et rusticitate*. Deux manuscrits donnent *notis*, pour *naevis*, ce qui est alors une reprise complète du vers d'Aldhelm *Enigmata*, v. 26, R. Ehwald éd., MGH, AA XV, Berlin, 1919, p. 81.

[89] *Vie de Paul Aurélien*, Ch. Cuissard éd., *Revue celtique* V, 1883 qui édite le manuscrit, bibliothèque municipale d'Orléans 261, S. Falhun trad. dans B. Tanguy, J. an Irien, S. Falhun, Y.-P. Castel, *Saint Paul Aurélien. Vie et culte*, Minihi-Levenez, 1991, p. 151 à 229. J. Smith, « Oral and Written : Saints, Miacles and Relics in Brittany, c. 850-1250 », *Speculum* 65, 1990, p. 309-343 présente une réflexion intéressante sur les liens entre l'hagiographe, sa communauté ecclésiastique et la renommée du saint, notamment à propos des hagiographes de Guénolé, p. 317-322 et Paul Aurélien, p. 323-326.

[90] *Ibid*., ch. 19.

[91] *Ibid*., ch. 20

[92] J.-C. Poulin, « Les dossiers hagiographiques de Dol et de saint Malo d'Alet (province de Bretagne) », *Francia* 17, 1, 1990, p. 159-208.

Samson est évidente dans l'œuvre : Magloire est présenté comme le cousin de Samson et il aurait reçu des terres d'un roi Judualdus.

Les vies consacrées à saint Malo évitent toute mention de royaumes différenciés en Armorique, comme la Domnonée ou la Cornouaille. Dans la *Vie de Malo* par Bili, diacre d'Alet vers 870[93] ne se trouve aucune mention d'une région particulière de Bretagne, bien qu'elle mentionne un chef militaire, ou roi de Bretagne nommé Judicahel[94]. De même, la *Vita* anonyme brève[95] – antérieure pour J.-C. Poulin[96], qui la voit composée entre 830 et 875, postérieure pour d'autres[97] – ne mentionne pas Judicahel, mais un chef militaire d'une région de Bretagne nommé Hailoc[98], toujours sans aucune précision concernant la dénomination de son territoire. La vie anonyme longue composée suivant J.-C. Poulin avant 920, au dernier quart du IXe siècle ou au début du Xe siècle, qui ne connaît que la vie brève et non la version de Bili, reprend cette formulation, sans la préciser davantage[99].

Cette étude des noms de Cornouaille et Domnonée nous a montré que l'hypothèse traditionnelle de royaumes doubles de part et d'autre de la Manche aux premiers siècles du Moyen Age reposait sur une interprétation qui outrepasse les sources. Celles du monde britannique relèvent l'existence de royaumes brittoniques de Cornouailles et de Domnonée, mais ceux-ci ne coexistent qu'à partir du milieu du VIIe siècle et disparaissent au cours du VIIIe siècle pour la Domnonée, après 875 pour la Cornouailles. Les sources continentales, quant à elles, reconnaissent l'existence de différentes entités politiques bretonnes en Armorique, mais leur donnent très rarement des noms. La *Vie ancienne de Samson* mentionne un royaume de Domnonée, mais une lecture attentive me semble indiquer que celui-ci est insulaire. Les mentions d'une Domnonée et d'une Cornouaille continentales se révèlent être l'exclusivité des œuvres issues du scriptorium de Landévennec jusqu'à la fin du IXe siècle.

L'installation et la domination de *Britanni* en Armorique eurent donc lieu bien avant que n'existe un royaume britannique de Cornouailles, tandis que la première mention d'une

---

[93] *Vita Machutis Auctore Bili* [BHL 5116 a et b]. G. Le Duc éd., *Vie de saint Malo, évêque d'Alet par le diacre Bili*, Dossiers du CeRAA, Saint Malo, 1979. A propos de cette édition, voir le compte-rendu de F. Dolbeau, *Analecta Bollandiana*101, 1983, p. 194-6.
[94] *Vita Machutis Auctore Bili*, chapitre 37.
[95] *Vita Machutis Anonyma Brevior* [BHL 5117]. A. de La Borderie éd., « Autre vie de saint Malo écrite au IXe siècle par un anonyme », Bulletin et Mémoires de la société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine 16, 1883, p. 265-312, texte p. 267-295.
[96] J.-C. Poulin, « Les dossiers hagiographiques de Dol et de saint Malo d'Alet ... », *op. cit.*
[97] Par exemple, récemment, B. Merdrignac, « Le processus de réécriture dans l'hagiographie bretonne et sa signification », *Britannia Monastica* 9, 2005, Rennes, p. 23 à 43.
[98] *Vita Machutis Anonyma Brevior*, ch. XIX : *dux Britanniae regionis nomine Hailoc*,
[99] *Vita Machutis Anonyma Longior*, [BHL 5118a]. F. Lot éd., *Mélanges d'histoire de Bretagne*, Paris, Champion, 1907, p. 294-329. ch. XIX : *quidam Britanicae regionis dux, nomine Hailoch*.

Domnonée continentale n'est écrite que bien après sa disparition sur l'île. Jamais les sources n'envisagent des royaumes de *Cornubia* ou *Domnonia* étendus de part et d'autre de la mer.

Au terme de notre étude, nous ne pouvons cependant trancher entre trois hypothèses très différentes concernant l'origine de la mention de royaumes de mêmes noms de part et d'autre de la Manche. L'hypothèse traditionnelle est loin d'être totalement invalidée. Suivant celle-ci, il existait un royaume de Domnonée sur l'île et sur le continent breton au VIe siècle. La première *Vie* de Samson y fait allusion, mais sans préciser cette répartition car elle lui semble évidente. Il existait une Cornouaille en Armorique et en Grande-Bretagne entre le Ve et le VIIe siècle, mais nous n'en avons aucune trace directe, non plus qu'aucun souvenir dans les compositions du Moyen Age britannique et armoricain à part à Landévennec.

Nous pouvons aussi émettre une hypothèse radicalement inverse, suivant laquelle il n'existait aucune subdivision en Armorique entre Cornouaille et Domnonée avant leur utilisation dans l'hagiographie de Landévennec. L'attribution de Domnonée au nord de la péninsule viendrait de l'ambiguïté de la présentation de la *Vie ancienne de Samson*. Celle-ci ayant l'air de supposer l'existence d'une Domnonée continentale, la connaissance des poèmes d'Aldhelm aurait enjoint de lui rechercher une Cornouaille adjacente. Le problème posé par cette hypothèse est celui de la raison de la création des ces toponymes : pourquoi les moines de Landévennec auraient-ils repris lui aurait-il repris ces dénominations ? Pourquoi se rattacher particulièrement à des royaumes définitivement vaincus au cours du IXe siècle ?

Ces difficultés nous incitent à la formulation d'une hypothèse médiane. Suivant celle-ci, lors des déplacements qui entraînèrent le changement de la dénomination de l'Armorique en *Britannia*, une partie des élites qui se déplacèrent pouvaient se reconnaître comme Cornouaillais ou Domnonéens. La vivacité de ces dénominations ethniques nous est prouvée par la reprise de ces noms antiques en Grande-Bretagne pour des entités politiques nées après la disparition de l'empire romain d'occident Ces royaumes britto-romains sont pourtant distincts de ceux, portant le même nom, qui furent mis en avant en Armorique dans la deuxième moitié du IXe siècle, avec l'impulsion décisive des ambiguïtés de la *Vie ancienne de Samson* et de l'hagiographie composée à Landévennec.

Quelle qu'en soit l'origine, l'usage des dénominations de Cornouaille et de Domnonée par les moines de Landévennec dans la deuxième moitié du IXe siècle est suffisamment isolée pour paraître avoir été chargée de sens. Suivant J. Quaghebeur, « les liens nécessairement noués entre le sanctuaire de Landévennec et le pouvoir politique local, ou royal, breton, font qu'une œuvre à visée spirituelle ou littéraire émanant de son

scriptorium ne pouvait avoir, tout aussi naturellement, qu'une portée idéologique ou politique »[100]. Quelle pouvait-elle être pour les termes de *Cornubia* et *Domnonia* ? Ce dernier semble imposé par l'influence de la *Vie de Samson*. Il permettait sans doute aux moines de Landévennec de soutenir, avec le terme de *Cornubia*, une partition religieuse de l'Armorique, la Cornouaille étant présentée comme naturellement dans l'aire d'influence de Landévennec, tandis que Dol, en Domnonée, aurait représenté l'autre pôle du pouvoir religieux. On aura remarqué que de telles subdivisions n'ont aucun rapport avec l'organisation territoriale religieuse de la fin de l'Antiquité, ce qui en faisait un soutien implicite à l'émancipation de l'archidiocèse de Tours.

Mais de telles subdivisions territoriales avaient sans doute aussi un sens politique. Dans les textes composés à Landévennec, la Domnonée n'est pas une entité politique cohérente. En effet, suivant la *Vie de Guénolé*, Fracan, le père de Guénolé rivalise avec un Riwalus qui n'est chef que d'une partie de la Domnonée[101]. La *Vie de Paul Aurélien* par Gurmonoc en rajoute en ce sens car « Judwalus, surnommé Candidus » n'est que « prince très illustre d'une grande partie du pays de Domnonée »[102], ce que ne dit absolument par la *Vie ancienne de Samson*, tandis que Paul Aurélien est jugé « capable de chasser toutes les ténèbres » seulement pour « la partie occidentale de son pays de Domnonée »[103].

A cette Domnonée, à la localisation bien floue, fractionnée en différents chefs, rois et saints, s'oppose une Cornouaille unie. Ses chefs en sont aux origines un roi « *moderator* des Cornouaillais », puis sous le règne de Salomon un Rivelen « *rector* de la Cornouaille ». Je ne m'oppose pas à la reconnaissance en celui-ci du comte de Poher, mais il me semble que le fait qu'aucun comte de Cornouaille n'apparaisse jamais mentionné dans les sources d'époque carolingienne[104] est à lier au sens potentiel de ce terme. Il était d'origine britannique, et donc pouvait appuyer toute revendication de pouvoir autonome. Par ailleurs, la *Cornubia* représentait jusqu'en 875 le dernier royaume brittonique indépendant au sud-ouest de la Grande-Bretagne. En outre, les moines de Landévennec associent toujours la Cornouaille à des titres évoquant une domination, mais sans l'intégrer dans le système carolingien : *rex* et *moderator* pour Gradlon, *rector* pour Rivelen.

---

[100] J. Quaghebeur, *La Cornouaille du IXe au XIIe siècle. Mémoire, pouvoirs, noblesse*, 2e édition, Rennes, 2002, p. 31.
[101] Gurdisten, *Vie de Guénolé*, I, 18, Ch. De Smedt éd., *op. cit. supra*.
[102] *Ibid*., ch. 20
[103] *Ibid*., ch. 19.
[104] J. Quaghebeur, *op. cit.*, p. 13.

Le titre ainsi composé se référait à une histoire indépendante d'une partie de l'Armorique. Il se rattachait à l'œuvre évangélisatrice de Guénolé, mais aussi à une migration et à un système politique propres. A l'inverse, le titre de comte de Poher évoquait l'insertion dans le cadre antique, avec le rôle central de Carhaix, ainsi que dans le cadre institutionnel carolingien. Il me semble qu'à travers les titres de roi, *rector* ou *moderator* de la Cornouaille, les moines de Landévennec proposaient aux comtes de Poher une autre présentation de leur pouvoir, soutenant leur totale indépendance du pouvoir franc. Mais celui-ci s'écroula si vite que le rappel du titre de comte devint au Xe siècle source de prestige sans plus comporter aucune contrainte réelle.